

Anne-Cécile Violland a été élue maire

Après Evian samedi, le conseil municipal nouvellement élu, composé de 20 membres de la majorité et de trois membres de l'opposition (Jean-Marc Sansovini démissionnaire est remplacé par Nathalie Thoueille), a procédé dimanche matin à son installation en présence du sénateur Loïc Hervé et du maire d'Evian Josiane Lei au sein de la maison des associations, en présence du public limité à 20.

Les sujets à l'ordre du jour portaient sur l'élection du maire et des adjoints, l'adoption de la charte de déontologie des élus municipaux, les délégations données par le conseil municipal au maire, la désignation des membres des commissions municipales et la fixation des indemnités mensuelles de fonction du

maire, des adjoints et des conseillers délégués.

Ouverte par le doyen des élus, Christian Ruffet, il a été procédé aux votes du maire Anne-Cécile Violland réélue et des six adjoints avec trois nouveaux à ce poste, Béatrice Gauthier en charge de la communication, Isabel Lambrecht à la vie scolaire et Thierry Buttay en charge de la vie sociale. Nadine Wendling prend en charge les travaux, Hervé Lachat garde l'urbanisme et Christian Ruffet les finances. Deux nouveaux élus de la majorité, Serge Bécavin et Damien Rouvière, prennent les fonctions de conseillers municipaux délégués. En conclusion, l'édile a précisé : « J'ai eu grand plaisir d'être avec vous dans cette période historique de pandémie dont nous mesurerons



Autour du maire Anne-Cécile Violland (au centre), gauche à droite) Isabel Lambrecht, Hervé Lachat, Wendling et Thierry Buttay. Photo Le DL/C.B.

l'étendue prochainement. Je remercie les personnes qui ont continué de travailler pendant le confinement. » Et

de rajouter pour conclure : « Construisons ensemble pour Neuvecelle sereine et promette

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Les visites au marais du Maravant ont repris



Toute la journée de vendredi, plusieurs familles ont visité le marais du Maravant en empruntant la boucle du chemin de bois installé sur pilotis. Photo Le DL/C.B.

Depuis la fin du confinement, le marais du Maravant retrouve de nombreuses familles de visiteurs pour suivre le parcours pédagogique en pilotis aménagé en boucle permettant d'évoluer à pied au cœur des espèces végétales protégées.

Les visiteurs de tous âges

découvrent ainsi cette zone humide, comme des centaines d'origine glaciaires situées sur le plateau de Gavot, qui constituent autant d'écosystèmes originaux, dont le promeneur découvrira les rôles clés à l'aide des panneaux explicatifs situés sur des points d'observation du parcours.

LUGRIN

La mairie a procédé à distributions de masques

La mairie a distribué les masques sanitaires lavables en deux étapes. Dimanche 17 mai, ce sont les masques offerts par la commune qui ont été remis aux personnes qui s'étaient inscrites soit avec le bulletin à remettre en mairie, soit en ligne. Pour ces inscriptions, comme pendant le confinement, la solidarité a bien fonctionné et les gens ayant internet ont inscrit leurs voisins qui n'avaient pas d'ordinateur. Les Lugrinois ont été environ 2 000 à s'inscrire.

Ce dimanche 25 mai, la commune a distribué les masques grand public lavables, offerts par la région Auvergne Rhône-Al-



La nouvelle équipe de service. Photo Le DL/C.B.

pes à chacun des habitants. Les personnes n'ayant pu se rendre aux distributions ont pu récupérer leurs masques

